



IMPLANTATION DE PRAIRIE SOUS COUVERT DE MÉTEIL



La technique du semis sous couvert consiste à semer en simultanée une prairie d'automne avec un méteil (mélange céréale-protéagineux). Plusieurs avantages pour cette technique qui se démocratise

- **Limite le salissement hivernal** avec un mélange céréale-protéagineux pour bénéficier d'une première coupe de prairie propre.
- **Protection de la prairie contre les gelées** précoces et maintien d'un couvert hivernal qui favorise les légumineuses de la prairie.
- **Gain fourrager sur la première année** par rapport à une implantation sans couvert. Le méteil peut être exploité en affouragement, foin ou en grain.
- **Possibilité d'implanter des prairies longues durées** jusqu'à fin septembre/début octobre en cas de fin d'été sec
- **Réduction du temps de travail** et de la consommation de carburant : Un travail du sol pour deux cultures, un seul semis possible.



Figure 1 Fauche d'un méteil foin avec prairie sous couvert

Itinéraire technique :

Période de semis idéale : Compromis entre vos dates habituelles de semis de céréales et celles de vos prairies (mi-septembre à début octobre selon altitudes).

Semis : En deux passages (possibilité d'implanter la prairie avec un semoir à la volée type delimbe en second passage)

- Méteil : 3 cm
- Prairie : 1 cm

En un seul passage : Semis du mélange à 2cm
Si semis en deux passages avec semoir en ligne, il est conseillé de croiser les semis pour limiter le salissement. Rappuyer le sol après le semis de la prairie (rouleau denté de préférence) pour favoriser le contact entre la graine et la terre.



Implantation d'un méteil au semoir combiné.

Fertilisation

Fumier à l'implantation 10 à 15 tonnes/ha ou lisier 30 m³/ha

En grain : ne pas apporter d'azote supplémentaire pour limiter les risques de verse (notamment si présence de pois fourrager).

En affouragement/pâturage/foin : possibilité d'apporter 30 unités au stade 1 nœud de la céréale selon état en sortie d'hiver et reliquats azotés.

Désherbage

Il n'existe pas de solutions techniques et réglementaires pour le désherbage chimique. La maîtrise des adventices se gère donc sur **le choix de la rotation**. Un passage de herse étrille peut être envisageable mais jusqu'au stade limite « vrille des pois », pour ne pas les endommager.

Le méteil a l'avantage d'être une **culture couvrante**. En bio, sur parcelles à risque il faudra privilégier des **faux semis ou des implantations sans labour**.



Méteil fourrager avec prairie sous couvert

Récolte et stockage

Grain : Récolte déclenchée par le **stade de la légumineuse pour ne pas perdre en grain**. Objectif récolté le mélange à un **taux d'humidité < 15%** pour assurer une bonne conservation.

Fourrage : Récolte au **stade précoce avant épiaison** pour favoriser la qualité et faciliter le séchage.

Pâturage : **Pâturage précoce** possible sur l'automne si le méteil a été implanté tôt et si parcelle portante sans pénaliser rendement de l'année n+1 (Effet positif du pâturage précoce hivernal : tallage, nettoyage des potentiels adventices) + **pâturage au printemps avant épiaison**.



Fanage d'un méteil foin

Choix des espèces :

Méteil grain : Mélanges les plus pratiqués en Savoie

- Triticale 150 kg (Kortego, Cando, Bienvenu) + Pois fourrager 25 kg (variété Assas)
- Triticale 115 kg + Avoine 40 kg + pois fourrager 25 kg
- Triticale 90 kg + pois fourrager 15 kg + féverole 80 kg

Objectif semis à 300 grains/m² (dont 20 à 30 grains/m² de protéagineux).



Méteil grain Triticale / Pois fourrager

Rendement : 30 à 35 qtx/ha – 0.8 à 0.9 UFL – 12 à 16 de MAT selon mélange

Coût des semences : 250 à 300 €/ha contre 50€/ha en semence de ferme.

Pour les semences fermières : pensez à faire un échantillonnage et un comptage pour connaître les proportions lors du semis et ne pas avoir de mauvaises surprises.

Méteil fourrage : Privilégier des espèces de céréales et protéagineux qui font de la feuille.

Si séchage en grange : Avoine d'hiver 40 kg/ha / vesce velue ou commune 10 kg/ha (75 à 100€/ha) – Objectif 2 à 3 t MS/ha

Si déshumidificateur ou récolte en affouragement en vert : Avoine d'hiver 40 kg/ha + Seigle fourrager 50 kg/ha + vesce velue ou commune 15 kg/ha + trèfle incarnat 5 à 10 kg/ha (250 €/ha) – Objectif 3 à 4 t MS/ha

Méteil pâturage : Avoine d'hiver 40 kg + vesce commune 10 kg + seigle fourrager 50 kg

Sur parcelle en rotation avec maïs ou céréales, plutôt privilégier de la vesce commune car plante moins agressive que la vesce velue.



Mélange méteil affouragement Avoine/Vesce commune

Quelle culture après méteil ?

Si une prairie n'a pas été implantée sous couvert, plusieurs possibilités après méteil :

Après méteil fourrager : Dérobées estivales (moha/millet/sorgho/teff grass) ou maïs à indice précoce.



Millet implanté après un méteil fourrager (déchaumage + semis au combiné)

Après méteil grain : Selon rotation possibilité de repartir en prairie ou si dérobées privilégier des dérobées hivernales (Avoine/vesce, RGH/TV, RGI/TI)

Méteil, alternative au RGI avant maïs : Le méteil aura l'avantage par rapport à un RG d'être moins consommateur en eau et en azote et pourra également dans nos zones avec des températures limitantes d'avoir un rendement plus important sans pénaliser la date de semis du maïs. Le méteil a également de réel intérêt agronomique avec le piégeage de l'azote par les légumineuses et son effet de couverture du sol qui limitera le salissement.

Exemple d'un itinéraire technique réalisé sur une exploitation en Haute-Savoie (GAEC des Chauffettes, Arbusigny)

Implantation d'une prairie multi-espèces sous couvert de méteil fourrager

Semis le 23 septembre 2019 après une PN : labour + Semis au combiné du méteil + semis direct de la prairie + apport de 12 t compost/ha

Méteil : Triticale Vucca (160 kg/ha) + Avoine 25 kg/ha + Pois protéagineux 50 kg/ha + trèfle incarnat 3 kg/h

Prairie : Dactyle 6 kg/ha + fétuque élevée 10 kg/ha + RGH 2 kg/ha + RGA 5 kg/ha + TV 3 kg/ha + TB 3 kg/ha

Fertilisation le 25/03/2020 - engrais binaire

Fertilisation le 25/03/2020 - engrais binaire 0-8-12 – 300 kg/ha



Méteil fourrager en sortie d'hiver (Triticale/avoine/Pois fourrager)



Fauche du méteil 18/05/2020, 3.75 t MS/ha

Fauche du méteil le 18/05/2020 stade début épiaison 3.75 t MS/ha

Fauche prairie 5 juillet – 2.3 t MS/ha

Fauche seconde coupe 18 août : 1.3 t MS/ha

Affouragement en vert troisième coupe septembre : 1.5 t MS/ha

Rendement total prairie = 5.1 t MS/ha

Rendement cumulé méteil + prairie = 8.85 t MS/ha.

Analyse chimique de la valeur du méteil (en comparaison à un paille et un foin de PN séché au sol) :

	Méteil	Paille d'orge	foin PN
UFL	0,77	0,44	0,71
MAT	70	35	100
PDIE	73	46	83
PDIN	44	24	75
UEL	1,16	1,6	1,04

Première année d'essais avec des modifications à venir pour l'année prochaine :

- Mise en place d'un mélange avec du **seigle fourrager et de la vesce** en plus pour gagner en MAT.
- Semis du méteil par une ETA au combiné puis **semis à la volée de la prairie** avec semoir delimbe pour économiser sur le poste de mécanisation et favoriser une bonne couverture de la prairie.

Fauche plus précoce l'année prochaine (avant épiaison) pour gagner en valeur. Cette fauche précoce pourra être mise en place grâce au déshumidificateur.



Méteil fourrager pour valoriser en foin

Prairie sous couvert après fauche du méteil

Approche économique :

Les intérêts économiques de cette technique :

Permet de réduire les coûts de mécanisation avec le semis de deux cultures simultanément.

Permet de bénéficier d'un stock d'herbe supplémentaire avec le méteil fourrage (+3 à 5 tMS/ha)

Coût supplémentaire = Semences de méteil + récolte supplémentaire.

Sur une récolte en vert (affouragement ou foin), voici les rendements d'équilibre selon l'ITK (nombre de semis + réalisation en individuel ou ETA) et l'origine des semences :

	1 semis	1 semis + semis à la volée	2 semis	1 semis ETA	1 semis ETA + semis à la volée	2 semis ETA
Semences de ferme	0,9 t MS/ha	1 t MS/ha	1,2 t MS/ha	0,9 t MS/ha	1 t MS/ha	1,6 t MS/ha
Semences conventionnelles	2,7 t MS/ha	2,8 t MS/ha	3,1 t MS/ha	2,7 t MS/ha	2,8 t MS/ha	3,8 t MS/ha

Votre interlocuteur

Stéphanie Lachavanne,
Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc

06 88 74 75 83

stephanie.lachavanne@smb.chambagri.fr

Rédaction THOMAS GERY en décembre 2020

Les références présentées dans ce document sont construites avec le plus grand soin par un réseau de techniciens spécialisés. Il s'agit toutefois de données moyennes fournies à titre indicatif, car elles ne peuvent être transposables exactement au cas particulier que constitue chaque exploitation. N'hésitez pas à faire remonter aux auteurs vos éventuelles remarques si vous estimez nécessaire de faire évoluer ce document.